



Locataire: Résiliatio/préavis

Par **celine23**, le **05/02/2014 à 15:36**

Bonjour,rnrnJe suis locataire d'un appartement, et celui ci ne me convient plus, je viens de réaliser à l'instant la lettre recommandé avec demande d'avis de réception, sachant que j'ai un préavis de trois mois.Je n'ai pas encore trouver d'autres locations, cependant je ne voudrais pas me retrouver à payer un double loyer c'est pour cela que je souhaite envoyer cette lettre des aujourd'hui et tenter de trouver un appart d'ici deux/trois mois.Ma question est la suivante: puisque j'ai un préavis de trois mois à aucun moment la propriétaire n'a le droit de me demander de quitter le logement avant les trois mois?rnrnMerci.

Par **Lag0**, le **05/02/2014 à 16:43**

Bonjour,rnTout à fait, vous êtes en droit de rester jusqu'au dernier jour de votre préavis.